AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1241
FR0012907723-FS0529

26 août 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 août 2015, complété par un courrier reçu le 26 août 2015, la société anonyme Salvepar[1] (32 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 août 2015, le seuil de 5% du capital de la société LATECOERE et détenir 610 237 actions LATECOERE représentant 1 031 836 droits de vote, soit 3,20% du capital et 5,10% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société LATECOERE[3].

[1] Contrôlée par la société par actions simplifiée Tikehau Capital Partners SAS.
[2] Sur la base d'un capital composé de 19 050 449 actions représentant 20 216 007 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. communiqué diffusé par la société le 21 août 2015.